

Vers une charmante démocratie totalitaire

J'évoquais récemment le projet de loi LOPPSI 2 et pensais vous parler aujourd'hui des sombres mesures d'espionnage de nos ordinateurs qu'elle comporte¹. Mais c'est avec satisfaction que j'ai constaté que la presse s'était emparée de ce sujet, je n'y ajouterai donc rien.

En revanche peu de médias, me semble-t-il, analysent un amendement gouvernemental à cette loi que nous pourrions trouver anodin s'il ne traduisait une très inquiétante manipulation des esprits : « *Dans tous les textes législatifs et réglementaires, le mot "vidéosurveillance" est remplacé par le mot "vidéoprotection"* ».

Anodin n'est ce pas ? Après tout le balayeur est bien devenu un technicien de surface, la prison un espace carcéral, le nain une personne de petite taille, jusqu'à la Loire qui n'est plus inférieure mais atlantique.

C'est vrai que ces exemples ont effacé une connotation dévalorisante ou considérée comme telle.

Mais là, nous ne sommes pas dans ce cas, le glissement sémantique (oh le mot savant !) de la LOPPSI 2 est davantage un outil de manipulation mentale : il substitue dans les esprits une notion à une autre, il modèle le citoyen en le nivelant par le bas.

Par-delà les « tris sélectifs » (quel tri n'est pas sélectif ?) et autres « droits opposables » (tous les droits le sont) qui appauvrissent la langue et contribuent à la confusion des esprits, il est d'autres glissements plus pervers. Un mot est un mot et il a un sens, en changer n'est jamais neutre.

Ainsi, remplacer la « torture » par des « techniques viriles d'interrogatoire » permet de déclarer inexistante ladite torture, « reconduire un sans-papiers » est beaucoup plus humain que d'« expulser un travailleur clandestin » (et évite de s'interroger sur son employeur), ouvrir un « centre d'enfouissement technique » ne cause pas de problème d'environnement, contrairement à l'ouverture d'une « décharge » et que dire des « plans sociaux » tellement plus sympathiques que les « licenciements collectifs », sans parler de la si douce « dérégulation » aux antipodes, bien sûr, du « capitalisme sauvage ».

Et tout cela s'imprime dans les esprits, insidieusement mais durablement.

Suivant le discours officiel et les médias, le citoyen s'approprie ce galimatias... et l'idéologie qui va avec. Ajoutez une « guerre contre le terrorisme »... de préférence ~~musulman~~ islamiste et notre brave citoyen finit par vivre dans le monde magique des bisounours que des hordes barbaresques rêvent de razzier.

Heureusement, Super Président est là pour les... protéger. Pas surveiller, pro-té-ger.

En effet, selon l'exposé des motifs de l'amendement « *le mot de "vidéosurveillance" est inapproprié car le terme de "surveillance" peut laisser penser à nos concitoyens, à tort, que ces systèmes pourraient porter atteinte à certains aspects de la vie privée². Dès lors, il y a lieu de remplacer le mot "vidéosurveillance" par le mot "vidéoprotection", qui reflète*

¹ La Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure a été adoptée par l'Assemblée Nationale le 16 février dernier et doit encore être soumise au Sénat. Elle comporte toute une série de mesures répressives dont la presse s'est fait l'écho, ainsi par exemple : la possibilité de décréter un couvre feu pour les jeunes mineurs, la création du délit de distribution d'argent à fins publicitaires (un fait divers = une loi), elle aggrave la répression de certaines infractions, autorise les scanners personnels, ...

² Il est intéressant d'éclairer cette belle déclaration du Ministre de l'intérieur par la décision du Conseil Constitutionnel du 25 février 2010 qui a censuré pour non respect de la vie privée, les dispositions relatives à la visiosurveillance contenues dans la loi contre les violences de groupe.

plus fidèlement tant la volonté du législateur que l'action conduite en faveur de nos concitoyens. »

Et c'est comme ça que désormais, les caméras qui fleurissent en ville viendront avec leurs petits bras musclés défendre la pauvre dame agressée par des « jeunes » (ne pas ajouter « délinquants », ce serait un pléonasme !), c'est qu'elles sont fortes les caméras, on dit même qu'elles suivent toutes un stage de karaté avant leur mise en service. Il faut bien ça pour protéger.

Bien sûr, il y aura toujours quelqu'un pour faire des analyses savantes et pleines de mots compliqués qui vous expliquera comment cette nouvelle phraséologie finit, à force de confusion et de détournement de mots, par vous faire admettre que la vidéo protection c'est la sécurité au service de la liberté et qu'en conséquence la surveillance c'est la liberté.

À les en croire, Orwell serait actuellement au pouvoir avec sa novlangue régressive et totalitaire³.

Ne vous laissez pas impressionner par ces fâcheux. Nos gentils dirigeants veillent sur nous.

Alors cessez de vous faire du souci et consommez en paix, sans modération. D'ailleurs, pour vous faciliter la tâche, on a même dérégulé la paix, la preuve : il n'y a plus de gardiens de la paix... mais des policiers !

Me Simon.

³ Petit rappel : dans son roman 1984, George Orwell décrit une société totalitaire qui abrutit le peuple pour mieux le contrôler. Un des moyens d'y parvenir est la déstructuration de la langue et de la logique, ainsi le peuple est-il inondé de slogans comme : la liberté c'est l'esclavage, l'ignorance c'est la force, la guerre c'est la paix, ~~la protection c'est la surveillance.~~